



# Betton infos

mai 2009

n°335 Le magazine municipal de Betton - [www.betton.fr](http://www.betton.fr)

**Maîtriser l'urbanisation  
pour une ville durable**

# Actualités en bref

## ■ Inscription à l'école pour l'année 2009-2010

Les parents souhaitant procéder aux inscriptions de leur(s) enfant(s) à l'école publique sont invités à déposer une demande en Mairie, munis de leur livret de famille et de pièces justificatives de domicile. La Mairie retourne aux parents le certificat d'inscription à présenter ensuite au directeur d'école concerné.

Conditions générales d'admission à l'école : l'accueil des enfants âgés d'au moins 2 ans (nés en 2007) au jour de la rentrée scolaire est assuré sous réserve de places disponibles.

Pièces à présenter au directeur de l'école : le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant -celui-ci doit avoir subi les vaccins obligatoires (DTP : 3 injections et rappels)-, un certificat médical précisant que l'état de santé et la maturation physiologique de l'enfant sont compatibles avec la vie en milieu scolaire. Dans certains cas, une pièce établissant la qualité de responsable légal de l'enfant sera exigée.



## ■ Portes ouvertes

L'école maternelle des Omblais organise une matinée portes ouvertes le samedi 6 juin de 9h30 à 12h.

L'école des Mézières ouvrira également ses portes le 6 juin de 9h30 à 12h.

## ■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence état-civil de 9h à 12h  
02 99 55 81 01  
mairie-info@betton.fr  
www.betton.fr



## ■ Guide pratique 2009-2010

- Vous êtes un commerçant, un artisan ou vous exercez une profession libérale sur Betton.

- Vous êtes le responsable d'une association.

Vous souhaitez ajouter, modifier ou préciser des informations dans la prochaine édition du Betton Pratique...Veuillez remplir le formulaire de renseignements téléchargeable sur le site Internet municipal ( [www.betton.fr](http://www.betton.fr) ) ou mis à votre disposition à l'accueil de la Mairie avant le 15 juin.

## ■ Réglementation à destination des propriétaires de chien

En vertu de la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008, en application depuis le décret du 10 novembre 2008, tout propriétaire ou détenteur d'un chien (quelque soit sa race) ayant mordu une personne doit en faire la déclaration au poste de Police Municipale dans les plus brefs délais. Le propriétaire doit présenter son chien à la surveillance vétérinaire obligatoire (3 visites) et au cours de cette surveillance faire procéder à une évaluation comportementale chez un vétérinaire inscrit sur la liste départementale.

Les propriétaires de chiens de première catégorie (chiens non LOF, assimilables aux Staffordshire terrier, American Staffordshire terrier, Mastiff et Tosa) doivent avoir effectué l'évaluation comportementale auprès d'un vétérinaire inscrit sur la liste départementale de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Les propriétaires de chiens de deuxième catégorie (chiens LOF : Staffordshire, American Staffordshire, Tosa, Rottweiler et chiens non LOF assimilables aux Rottweilers) doivent obligatoirement procéder à l'évaluation comportementale de leur animal auprès d'un vétérinaire inscrit sur la liste départementale de la préfecture d'Ille-et-Vilaine avant le 21 décembre 2009.

Pour rappel, la déclaration en Mairie des chiens de première et deuxième catégorie est obligatoire.

**Renseignements auprès de la Police Municipale au 02 99 55 05 47**

**Le service urbanisme, le S.I.A.R.N.** (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord) et **l'O.E.C.B.** (Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton ) ont de nouveaux horaires d'ouverture au public :

- **lundi et vendredi matin** de 8h30 à 12h30  
- **du lundi au vendredi** de 13h30 à 17h

**Assoc'Services** a déménagé et se situe derrière le centre administratif.

**Horaires d'ouverture au public**  
lundi, mardi : de 13h30 à 18h30  
mercredi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

## ■ Braderie GAVROCHE, 17 mai 2009

Ouverte à tous, elle se déroulera à la Salle des Fêtes de Betton de 9h (pour les exposants) ou 10h (pour les visiteurs) jusqu'à 18h. Pour les exposants, il n'y a pas de réservations, il suffit de vous présenter à 9h. Des stands (largeur 1,20m) seront mis à votre disposition : 2,5 € pour une table enfant et 5 € pour une table adulte. Nous vous invitons à profiter de cette occasion pour vider votre grenier ou votre garage et faire de bonnes affaires.

Les enfants sont aussi à l'honneur durant cette journée. De nombreux stands de jeux les attendent à l'intérieur de la braderie (structure gonflable, pêche à la ligne, jeu de palets, loterie avec de nombreux lots).

Vous pourrez également vous restaurer sur place avec des galettes saucisses, sandwiches, pâtisseries et une buvette...

**Renseignements sur <http://asso-gavroche.blogspot.com> ou écrire à [gavroche.asso@gmail.com](mailto:gavroche.asso@gmail.com)**

## ■ Elections européennes

Les prochaines élections européennes se dérouleront le **dimanche 7 juin 2009**. Les citoyens français devront élire 72 députés pour les représenter pendant 5 ans au Parlement européen. Les enjeux de l'Europe sont importants. Informons-nous, mobilisons-nous et votons.

## ■ L'association PRIMEVERES recherche des bénévoles

L'association PRIMEVERES, basée à Noyal-Châtillon sur Seiche, œuvre depuis 1975 au service des enfants de 1 à 6 ans présentant un handicap. L'association recherche des bénévoles pour accompagner un enfant, du domicile des parents à la halte-garderie (aller-retour), un après-midi par semaine et/ou pour participer, avec des professionnels de la petite enfance, à l'animation de la halte-garderie spécialisée (ouverte l'après-midi de 13h30 à 17h en période scolaire). **Pour tout renseignement, s'adresser à PRIMEVERES au 02 99 50 72 64 ou consulter le site Internet : [halte-garderie-primeveres.org](http://halte-garderie-primeveres.org)**



Prochaine randonnée le 17 mai à la découverte des cours d'eau

## Sommaire

### VIE MUNICIPALE

4 et 5

Visite de M. Lachaud, secrétaire général de la Préfecture  
Le prix Eco-Four décerné à la médiathèque  
Inauguration de la cuisine centrale

6

### JEUNESSE

Course de radeaux  
Raid urbain - Camps d'Été

### JUMELAGE

7

Les jeunes d'Alltenbeken en visite à Betton

8 à 9

### DOSSIER

Urbanisation du secteur de la Basse Renaudais

### AU FIL DE L'EAU

11

L'eau et le jardinage doivent faire bon ménage

10

### PORTRAIT

Denis Pépin ou comment jardiner au naturel

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

12

Marché Plus, au cœur de la ville

13

### CULTURE

Cabaret du marché  
Exposition à la médiathèque

### ENVIRONNEMENT

14

À la découverte des cours d'eau

15 à 17

### ASSOCIATION

Assia El Hannouni, marraine du Centre André Breton  
L'actualité des associations

### JEUNES BETTONNAIS DANS LE MONDE

18

Lydie Monteiro, Guillaume Perron, étudiants solidaires

19-20

### CARNETS, AGENDA

# éditorial

Afin de répondre aux demandes de logements toujours aussi nombreuses, nous devons préparer les conditions d'accueil des nouvelles populations. Pour permettre aux jeunes de s'installer dans notre commune, aux personnes âgées d'y vieillir et aux familles d'y trouver une offre de logements répondant à leurs aspirations, nous devons favoriser une urbanisation regroupant habitations, activités et transports en commun. Moins polluante que la construction diffuse d'habitats individuels qui assoit le règne de l'automobile, cette démarche permet de limiter l'étalement urbain et de préserver nos espaces agricoles et naturels. Tous les 10 ans, l'extension des villes grignote l'équivalent d'un département français. Désireux de préserver notre cadre de vie, nous avons engagé une démarche de densification des habitations dans le respect du SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale.

Vivre à la campagne en bénéficiant des attraits de la ville est le principe qui fonde notre développement. Attachés à notre environnement qui se caractérise notamment par un bocage composé de chênes et de châtaigniers, nous veillons, pour chaque zone à urbaniser, à nous appuyer sur la nature afin d'intégrer le bâti et de conforter la trame paysagère. Les espaces verts existants sont ainsi valorisés pour créer des lieux de respiration et de convivialité. La réalisation de « coulées » vertes pour assurer le maintien de la biodiversité tout en permettant les déplacements doux en milieu champêtre fait aussi partie intégrante de notre politique d'urbanisation.

Pour construire une ville durable, nous avons par ailleurs choisi de renforcer différentes actions : limiter l'impact des voiries en réduisant au maximum les surfaces imperméables pour mieux gérer les eaux pluviales, encourager les constructions économes en énergie, améliorer la gestion des déchets par l'utilisation des composteurs individuels et collectifs ou encore faciliter les déplacements doux par un maillage dense de pistes cyclables et piétonnes.

D'autres initiatives viendront prochainement compléter notre démarche. Par exemple, la mise en place du baromètre du développement durable permettra notamment de suivre les consommations en énergie des bâtiments publics et de les diminuer. Dans le cadre de la convention des Maires sur le réchauffement climatique que nous avons signée lors du dernier Conseil Municipal, nous mettrons aussi en œuvre des politiques volontaristes pour réduire les émissions de CO2.

Projet majeur du mandat en cours, l'urbanisation de la Basse Renaudais sera exemplaire en matière de développement durable au sein de notre commune. À l'issue des phases d'étude et de concertation avec les habitants, les travaux débuteront en 2010 et permettront à près de 200 familles d'accéder au logement, répondant ainsi à une des premières préoccupations de nos concitoyens.

Laurence Besserve  
Adjointe au cadre de vie  
et au développement durable

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** MICHEL GAUTIER - ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : MARYANNICK LESOUËF, OLIVIER BROVELLI ET LES SERVICES DE LA COMMUNE. RÉDACTION : SERVICE COMMUNICATION SEVERINE GEFFROY, BERTRAND BEUCHER, ELODIE GUYOMARD  
CRÉATION-RÉALISATION : « ESPRIT GRAPHIQUE » F. FULLENWARTH - IMPRESSION : TPI BETTON - DÉPÔT LÉGAL : N°961 DU 15 JUIN 1990.  
MAIRIE DE BETTON 02 99 55 81 01 - [www.betton.fr](http://www.betton.fr) - Mail : [mairie-info@betton.fr](mailto:mairie-info@betton.fr)

**PROCHAINE PARUTION :** BETTON INFOS de juin. Les informations sont à communiquer au service communication de la mairie avant le 10 mai. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite.

## Vie municipale

### 28 mars, inauguration de la cuisine centrale et du centre technique

Quelques mois après leur mise en service, les deux nouveaux équipements ont été officiellement inaugurés. Avec 750 repas fabriqués par jour, la cuisine centrale a trouvé son nouveau rythme. Grâce à la liaison froide, les 8 agents municipaux peuvent mieux anticiper la préparation des repas et proposer des menus plus variés. L'hygiène et la sécurité des aliments sont portées à de très hauts niveaux tout en préservant la qualité nutritive et gustative.

Quant aux nouveaux ateliers municipaux, ils sont plus fonctionnels et réunissent tous les outils techniques performants pour entretenir les espaces verts sur la commune et embellir ainsi le cadre de vie des Bettonnais. Les matériaux et les plantations bénéficient sur le site de zones de stockage spécifiques pour permettre une meilleure gestion. L'investissement dans de nouveaux ateliers municipaux répond aussi à la volonté politique des élus d'améliorer les conditions de travail des agents et notamment de ceux qui ont les métiers les plus difficiles. Le site de la Renaudais a été dimensionné pour pouvoir accueillir à moyen terme les ateliers techniques de la Forge. Ce transfert permettra de créer une



Visite du secrétaire général de la Préfecture le 26 mars. Au 1<sup>er</sup> plan : Chantal Tréguer, le secrétaire général Frank-Olivier Lachaud, Michel Gautier, Patrick Donck. Au 2<sup>nd</sup> plan : Jean-Yves Coutaud et Michel Pegeaud.

ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS PUBLICS

### Commune de Betton

Ille-et-Vilaine, Pays de Rennes, 10 219 habitants

Construction d'une médiathèque au cœur de la commune et intégrée dans son environnement

Appel à projets Eco-FAUR 2005

• S'insérer dans le paysage • Faire le choix d'éco-matériaux • Economiser les énergies • Privilégier le confort et la qualité sanitaire



### 18 mars, prix Eco-faur pour la médiathèque

La médiathèque a reçu le prix Eco-Faur de la région Bretagne dans la catégorie bâtiments et équipements publics pour sa haute qualité environnementale. Il distingue sa parfaite intégration dans l'environnement et sa construction exemplaire en matière de développement durable. La remise des prix a eu lieu le 18 mars dernier à Guipavas et une subvention de 84 480 € a été versée dans le cadre de l'appel à projets 2005.



Inauguration de la cuisine centrale et du centre technique le 28 mars

entité encore plus opérationnelle et d'optimiser l'exploitation du site. L'anticipation du rapprochement du service des espaces verts et de celui de la voirie a influencé l'architecture intérieure du bâtiment administratif dont les différents espaces de travail ont été prévus pour un fonctionnement avec 30 agents. Ainsi, l'accueil du service voirie nécessitera seulement la construction d'un nouvel atelier- hangar.

### 26 mars, visite du secrétaire général de la Préfecture

Franck-Olivier Lachaud, secrétaire général de la Préfecture, a souhaité visiter une commune périurbaine pour mieux cerner les enjeux et les problématiques d'une ville de 10 000 habitants. Accueilli par le Maire, Michel Gautier et plusieurs adjoints, il a pu découvrir les grandes caractéristiques de notre commune lors d'une présentation générale dans la salle du Conseil Municipal. Il a ensuite effectué plusieurs visites sur le

terrain. Il s'est rendu à la médiathèque où il a pu apprécier l'architecture de l'équipement mais également l'utilisation des dernières technologies parmi lesquelles la RFID (Radio Frequency Identification) qui facilite l'autonomie des usagers pour la gestion des prêts de leurs documents et dégage du temps au personnel ainsi plus disponible pour l'accueil et les conseils au public. Il a ensuite découvert le quartier du Pont Brand où il a observé la mixité de logements proposés : constructions individuelles sur des lots libres, accession à la propriété sur des lots denses, collectifs et logements sociaux. Conformément au Plan Local d'Habitat, cette diversité d'offres de logements garantit de pouvoir répondre aux besoins variés des nouvelles populations. Enfin, il a été sur le site de la future implantation de l'enseigne luchan pour mieux appréhender le développement à venir de la zone de la Busnelais.

Devenue au 1<sup>er</sup> janvier 2008 EHPAD, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, la Résidence de l'Ille doit s'adapter à l'évolution de la dépendance des personnes accueillies. La restructuration de l'établissement est en cours de réalisation.

## Travaux à la Résidence de l'Ille : adapter les locaux pour améliorer la qualité de vie

Du fait de l'obligation de mettre le bâtiment aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite qui s'appliquent aux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, des travaux ont démarré au mois de février et vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'été 2009. Alarmes incendie et portes coupe-feu sont donc installées.

### Des nouveaux services pour les résidents

Au-delà des mises aux normes, l'opportunité a été saisie de rénover la Résidence qui date de 1987. Ainsi, différents espaces communs vont être réaménagés. Le salon et la salle d'activités vont être reconfigurés pour profiter d'un espace à vivre plus grand, ouvert par de larges baies vitrées sur une nouvelle terrasse en bois. La salle de restauration sera rendue plus lumineuse par la création d'une ouverture. Une extension attenante à la cuisine sera réalisée pour accueillir les équipements nécessaires au fonctionnement en liaison froide avec la cuisine centrale. En effet, depuis le début de l'année, les déjeuners et dîners sont livrés à l'établissement y compris le week-end avec des menus mitonnés spécialement pour les résidents le dimanche midi. Autre nouveauté, un salon de coiffure trouvera bientôt sa place dans l'ancienne lingerie. Les logements individuels subissent aussi des améliorations pour le confort des résidents avec la rénovation de leur salle de bain entièrement réaménagée pour une accessibilité optimisée.

### Des locaux plus fonctionnels

Les agents bénéficieront également de meilleures conditions de travail avec la création d'une lingerie mieux organisée qui facilitera la prise en charge du linge des résidents. En lien avec



Les travaux ont débuté à la Résidence en février

la médicalisation de l'établissement, une salle sera également aménagée pour permettre au personnel soignant d'avoir un lieu dédié à la coordination des soins.

Le coût des travaux est de 692 000 € qui sont financés à hauteur de 198 600 € par Rennes Métropole, 144 000 € par le Conseil général et 36 898 € par l'Etat. La somme restante, 312 502 €, est financée par un prêt consenti à la SA HLM Les Foyers, propriétaire de l'établissement qui le répercute sur les loyers versés par le CCAS.

### Pratique

- Renseignements auprès de Frédéric Le Cam, responsable du CCAS, au 02 99 55 81 01 ou ccas@betton.fr et de Marie Bousenard, responsable de la Résidence de l'Ille au 02 99 55 77 93 ou residence@betton.fr

### Plan canicule 2009

Nous invitons les personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées, isolées durant l'été de tout voisinage ou famille proche, à se faire connaître en Mairie afin de figurer sur la liste préétablie des personnes à contacter au moment d'éventuelles grosses chaleurs. Pour l'enregistrement contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS Mairie) au 02 99 55 81 01.

Les personnes âgées s'étant déjà fait connaître l'an passé restent enregistrées et n'ont pas besoin de se réinscrire (sauf mention spéciale utile à rajouter pour 2009).



## Raid Urbain, les 3 et 4 juillet



La nouvelle édition du raid urbain amènera son lot de surprises et de nouveautés. Cette année, les 11-14 ans pourront ainsi affronter un parcours sportif pimenté d'épreuves originales et amusantes. Du plan d'eau aux prairies, en passant par le centre ville, le territoire bettonnais offre un terrain de jeux idéal pour ces joutes sportives.

Le principe ? Les participants doivent boucler le plus rapidement possible et en équipe (mixte), un parcours semé d'embuches. Des épreuves mêlant notamment orientation, VTT, canoë et accrobranche seront disséminées tout au long de l'itinéraire sportif. À l'instar des éditions précédentes, une nuit en bivouac sera organisée entre les deux jours. Une belle surprise attend aussi nos raiders...

### Pratique

#### ■ Vendredi 3 juillet

**Nouveau :** Catégorie junior consacrée aux 11-14 ans. Catégorie extrême ouverte au plus de 15 ans. Les équipes sont composées de 3 personnes. Inscriptions à partir du 11 mai : dossier téléchargeable sur le site de la ville [www.betton.fr](http://www.betton.fr) ou à retirer au pôle Vie de la Cité situé derrière la Mairie.



## Partir en camp cet été

Durant l'été, de nombreux camps sont proposés pour les petits et les plus grands. Des thèmes variés pour satisfaire toutes les envies et des tarifs dégressifs, en fonction du quotient familial, pour s'adapter à tous les budgets.

### Camps enfance

■ Vacances à la ferme (5 - 8 ans), du 20 au 24 juillet à Chartres de Bretagne, de 74 € à 185 €.

■ Aventures au bord du Couesnon (8 - 11 ans), du 27 au 31 juillet, à Mézières sur Couesnon, de 83 € à 208 €. Parmi les activités proposées : kayak, escalade et orientation.

■ Les joies du spectacle (8 - 11 ans), du 17 au 22 août, de 74 € à 185 €. Pour être l'artiste et l'organisateur d'un spectacle de A à Z.

■ Cheval à la campagne (5 - 8 ans), du 3 au 7 août à Guignen, de 83 € à 208 €.

■ Pirates à la plage (6 - 11 ans), du 10 au 14 août, à Saint-Jacut-de-la-Mer, de 83 € à 208 €.

### Camps jeunesse

Camp Dordogne (11-14 ans) : bivouac, kayak, canoë, spéléologie, jeux de plein air... De 63 € à 314 €.

Camp Pyrénées (15-17 ans) : activités de plein air, camping, bivouac, canyoning... De 126 € à 630 €.

### Pratique

■ Séjours déclarés Centre de vacances et de loisirs auprès de Jeunesse et Sport. Les chèques vacances sont acceptés. Pour les camps enfance, inscriptions et renseignements, à partir du mercredi 6 mai, au centre de loisirs et pour les camps des 11-14 ans et des 15-17 ans auprès du service jeunesse : 06 76 37 03 02 ou [jeunesse@betton.fr](mailto:jeunesse@betton.fr)



## Course de radeaux : samedi 27 juin

Cette année, pour bien débiter l'été, la semaine aventure proposera des animations sur le thème de l'eau. La course de caisses à savon laisse donc la place à une course de radeaux qui aura lieu le samedi 27 juin. Chacun peut construire son OFNI (Objet Flottant Non Identifié) pour participer à la course. Un atelier de construction est mis en

place. Il est ouvert à tous, adultes et enfants à partir de 9 ans, chaque mercredi après-midi sur inscription.

■ Renseignements : [animation@betton.fr](mailto:animation@betton.fr) ou 02 99 55 16 17

A l'invitation du Comité de Jumelage, plus de 40 jeunes Allemands de notre ville jumelle d'Altenbeken ont séjourné quelques jours à Betton pendant les vacances de printemps.

## Jumelage



Dégustation d'huîtres à Cancale

## Les jeunes d'Altenbeken en visite à Betton

Accueillis sous la pluie par l'équipe Allemagne qui avait préparé à leur intention un programme sur le thème de l'eau, les jeunes qui étaient hébergés dans les familles bettonnaises, ont pu participer à diverses activités. Ils se sont initiés au kayak, grâce à l'aide du CSB, se sont intéressés au fonctionnement des écluses et à l'histoire du canal d'Ille-et-Rance, ont pu mesurer l'ampleur des travaux prévus pour désensabler la baie du Mont Saint Michel, ou encore découvrir l'élevage des huîtres en baie de Cancale.

Des activités sportives étaient prévues, comme la rencontre de tennis de table avec les jeunes Français, pilotée par Mathieu Chevrel et Frédéric Mersant du CSB. Mais la détente, était également au programme avec la soirée pizza qui a rassemblé plus de 110 personnes dans un restaurant de la ville. La remise de livres en allemand à la médiathèque fut un véritable moment symbolique.

« Ce temps passé entre les jeunes ou avec les familles est fondamental car il contribue à développer un sentiment commun d'appartenance européenne par une connaissance de la

culture du partenaire », précise François Brochain, président du Comité de Jumelage. « Ces échanges spécifiques entre jeunes d'Altenbeken et de Betton existent depuis près de quinze ans et connaissent toujours un grand succès grâce à la motivation des bénévoles qui œuvrent de chaque côté pour la préparation des programmes, grâce aux familles qui accueillent toujours avec plaisir, grâce aux aides financières de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) qui permettent de réduire les coûts de transports à la charge des familles, et aux membres de la municipalité de Betton qui nous soutiennent dans nos actions ».

Dans son message de remerciements, Alexandre Fietzeler, le jeune responsable du groupe invite tous les Bettonnais à venir vivre la grande fête du Viaduc du 3 au 5 juillet prochain (concerts, expositions ferroviaires, danses... [www.vivat-viadukt.de](http://www.vivat-viadukt.de)) et à se rendre à Altenbeken pendant les prochaines vacances de Toussaint. Ce séjour sera organisé par le comité de jumelage et les informations prochainement disponibles sur le site de l'association <http://cjbetton.free.fr>.

Malgré un contexte économique plus difficile, la Municipalité a fait le choix volontariste de poursuivre son développement pour accueillir de nouvelles populations, répondre aux demandes nombreuses de logements et maintenir les investissements publics pour assurer de l'activité aux entreprises.

# Urbanisation de la Basse Renaudais : le développement de la commune se poursuit à l'Ouest

Le Plan d'Occupation des Sols de mars 2000 avait programmé les futurs aménagements du territoire. Parmi ceux-ci, l'urbanisation de la Basse Renaudais, qui s'inscrit dans la continuité des quartiers existants, permettra de créer environ 200 logements.

## Une diversité de logements pour tous

Pour répondre à une demande d'habitats toujours aussi forte et conformément au SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale, qui fixe à 25 le nombre de logements par hectare, 200 habitations seront construites sur les 8 hectares à urbaniser. Des lots libres, des logements en accession aidée, des collectifs sociaux permettront de répondre aux diverses demandes. Parfaitement intégrées dans l'environnement grâce à des haies bocagères qui seront confortées et à la présence de nombreux espaces verts, les nouvelles habitations seront à proximité des équipements publics (collège, écoles, complexe sportif, médiathèque...) et de services avec notamment l'implantation d'un pôle médical. Les déplacements doux seront encouragés avec un maillage dense de pistes cyclables et piétonnes. Le nouveau quartier sera également desservi par la ligne de bus 78.

## Une voirie adaptée pour mieux desservir ce quartier

Les élus ayant anticipé le développement de la commune, une mise en réserve foncière avait été effectuée pour réaliser la nouvelle voirie qui desservira le quartier de la Basse Renaudais. Inscrite de longue date dans les documents d'urbanisme, elle avait précédé la réalisation des lotissements. Elle permettra ainsi à un maximum d'habitants de bénéficier des transports en commun en se

situant dans le rayon de 400 mètres desservi par un arrêt de bus. Elle limitera aussi l'étalement urbain en épargnant les terres agricoles. Bien sûr, pour les riverains de la future desserte, l'annonce de la réalisation de ce qui n'était jusque là qu'un projet, pouvait s'apparenter à une nouvelle préoccupation liée aux éventuelles nuisances sonores et au changement du paysage visuel. Pour leur délivrer toutes les informations utiles et associer la population intéressée au choix final d'aménagement de la voirie, les élus ont déjà organisé deux réunions d'échanges et de concertation. Ainsi, suite à la présentation de 3 hypothèses, le traitement de la voirie retenu comprendra une largeur de chaussée minimaliste de 6 mètres pour permettre le croisement de deux bus (par comparaison, l'avenue de Moretonhampstead fait 10 mètres de large), une piste cyclable et piétonne en site propre et des talus paysagés. L'atténuation d'éventuelles nuisances sonores sera prise en compte par le tracé de la chaussée qui ne permettra pas aux automobilistes d'accélérer, la limitation de la vitesse constituant en l'occurrence la mesure la plus efficace. Une étude acoustique est également en cours et livrera prochainement ses recommandations pour compléter les dispositions déjà prises.

Ce projet sur la Basse Renaudais viendra boucler l'urbanisation débutée à l'ouest de la commune avec l'opération du Pont Brand. Les « coutures » urbaines se feront avec les quartiers déjà existants pour permettre une intégration harmonieuse. L'arrivée d'une nouvelle population permettra ainsi d'assurer la pérennité des équipements publics, et notamment des classes dans les écoles, de maintenir les dotations et de générer de l'activité pour les entreprises locales grâce aux commandes publiques pour la construction des routes et des logements. L'équilibre financier du projet est assuré et n'engendrera aucun coût supplémentaire pour la collectivité. Le démarrage des travaux est prévu en 2010.



## Enquête publique préalable à l'approbation de la modification n°7 du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Maire de Betton a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle se déroulera à la Mairie de Betton du lundi 4 mai 2009 au lundi 8 juin 2009 inclus aux heures d'ouverture de la Mairie soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier d'enquête et éventuellement formuler ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser par écrit à Madame BONDON, commissaire enquêteur à la Mairie de Betton.

Madame BONDON recevra les personnes intéressées à la Mairie les :

- Lundi 4 mai 2009 de 10h00 à 12h00,
- Mercredi 20 mai 2009 de 14h00 à 16h00,
- Lundi 8 juin 2009 de 15h00 à 17h00.

TYPE DE LOGEMENTS	P.L.H*	Basse Renaudais (prévisionnel)
Collectifs ou Semi-collectifs	100	104
Logements individuels groupés	50	57
Terrains à bâtir < 350 m	40	39
<b>TOTAL (environ)</b>	<b>200</b>	<b>200</b>
dont logements sociaux	50	50
dont accession la propriété aidée	50	54

\* Le Programme Local de L'Habitat fixe les règles suivantes : 25 % au minimum de logements locatifs sociaux, 25 % au minimum de logements en accession à la propriété aidée, 20 % au maximum de lots de plus de 350 m<sup>2</sup> et 50% au minimum de logements collectifs ou semi-collectifs.

# Au fil de l'eau...

## L'EAU ET LE JARDINAGE DOIVENT FAIRE BON MÉNAGE

### Bannir les produits phytosanitaires



Afin de réduire les risques de pollution des eaux de surface sur l'ensemble du territoire départemental, l'application ou le déversement de produits phytosanitaires **est interdit pendant toute l'année à moins d'un mètre de la berge de tout fossé,**

**cours d'eau, canal ou point d'eau. Aucune application ne doit être réalisée sur les avaloirs, les caniveaux et bouches d'égout.\***

En effet, il faut savoir que pour 4 à 5 kilos de produits appliqués par un particulier, le risque de pollution est le même qu'avec 200 kilos de produits appliqués sur des parcelles agricoles. Les surfaces traitées étant souvent imperméables ou proches d'un caniveau, elles se retrouvent rapidement dans le milieu naturel.

\*Source : arrêté préfectoral relatif à l'interdiction des produits phytosanitaires à proximité de l'eau, en application depuis le 1<sup>er</sup> mai 2005.

**Tout traitement sur les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout est interdit**

**Tout traitement à moins d'un mètre des berges d'un fossé ou cours d'eau, ou de tout autre point d'eau est interdit**



### Recourir à des solutions écologiques

**Pour éliminer les mauvaises herbes,** il faut les empêcher de pousser :

- en paillant le sol ou en le recouvrant avec une plante couvre-sol telle que le géranium horticole, la marjolaine ou la petite pervenche,
- en aidant la pelouse à se densifier en tondant haut (8 à 10 cm) : elle sera mieux enracinée et souffrira moins de la sécheresse,
- en semant des engrais verts sur les parcelles non cultivées du potager (moutarde, phacélie...).

Sur les terrasses et dans les allées, si ces précautions n'ont pas empêché la pousse de quelques mauvaises herbes, on peut répandre de l'eau bouillante, celle de la cuisson des pommes de terre par exemple.

**Pour éviter les maladies,** on peut pulvériser sur les plantes des décoctions d'orties, de prêles ou de fougères. Au premier signe de maladie, il convient d'éliminer la partie malade de la plante (en évitant surtout de la mettre au compost). De plus des traitements à base de cuivre peuvent se révéler tout aussi efficaces que les fongicides.

Pour lutter contre les insectes dévastateurs, il faut dévelop-

per la biodiversité ! La présence de prédateurs de ces insectes est sans danger et bien plus efficace qu'un pesticide ; elle sera favorisée par la présence de fleurs en toute saison (haie fleurie, fleurs au potager, pâquerettes et véroniques dans la pelouse...). Un nichoir attirera des oiseaux qui mangeront chenilles et moustiques. Un tas de bois abritera les hérissons et les crapauds qui s'attaqueront aux limaces. Enfin, sans traitement pesticide, les coccinelles et perce-oreilles pourront se régaler de pucerons.

Les pesticides sont dangereux pour la santé, lors de leur utilisation mais aussi pour les enfants qui se roulent sur la pelouse, pour les abeilles qui butinent, pour les nappes d'eau souterraine et les rivières... Evitons-les, nous nous en porterons tous mieux, et la planète aussi !

#### Pour en savoir plus :

La Maison de la Consommation et de l'Environnement édite des petits fascicules et des fiches sur les thèmes abordés dans cet article. Vous pouvez les télécharger gratuitement sur son site [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org) ou appeler au **02 99 30 35 50**.

## Portrait

Chargé de mission environnement à l'AUDIAR jusqu'en 2005, Denis Pépin se consacre désormais pleinement à sa passion : le jardinage. Le spécialiste a ainsi écrit plusieurs ouvrages et anime de nombreuses rencontres sur ce thème. Le 28 mars dernier, lors d'une conférence à Betton organisée par Relais service, il a donné de nombreux conseils sur la valorisation des déchets verts pour jardiner au naturel. Entretien.

## Jardiner au naturel, un principe à cultiver !

**Vous aimez rappeler que les grands cycles de la nature doivent être respectés pour jardiner tout en respectant l'environnement. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

La loi de Lavoisier est immuable : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Les plantes absorbent le gaz carbonique, le transforment en sucre, en lignine. Lorsque la plante meurt, elle produit des sels minéraux et surtout de l'humus, la clé de la fertilité qui désigne la couche supérieure du sol créée et entretenue par la décomposition de la matière organique, essentiellement par l'action combinée des animaux, des bactéries et des champignons du sol. Il conditionne une terre meuble et aérée permettant de stocker provisoirement de la matière organique grâce à l'activité des vers de terre notamment. L'humus joue aussi un rôle d'éponge dans le sol. Cette porosité permet de retenir deux à trois fois plus d'eau qu'une terre compacte !

#### Quel intérêt pour le jardinier ?

Plus on se cale sur la nature, moins on travaille, moins c'est pénible et meilleurs sont les résultats ! L'homme influe sur son environnement depuis environ 12 000 ans. La nature a su faire sans lui des millions d'années ! Tout l'art de jardiner réside dans le renforcement du cycle biologique. Ainsi, les déchets du jardin et de la cuisine sont

la clé de voûte de la fertilité du sol et du travail simplifié du jardinier ! Il faut donc mettre du compost où il y a un besoin de surplus de fertilité c'est-à-dire pour la pousse des rosiers, des fruits et des légumes notamment. Ensuite, il est important de recouvrir de paillis les autres zones.

#### Qu'est-ce que le paillis ?

Le paillis permet de couvrir le sol et de le protéger. Il se compose de feuilles mortes, de tontes de pelouse séchée... La tondeuse est d'ailleurs un formidable outil pour broyer les déchets verts. Le paillis empêche la pousse de mauvaises herbes. Il n'y a donc plus besoin de désherber ! Il protège aussi énormément les animaux auxiliaires comme les coccinelles et les mille-pattes qui luttent contre les ravageurs de culture comme les pucerons. Cela réduit considérablement les besoins en produits phytosanitaires ce qui engendre moins de corvées. Cela permet de ne pas polluer les nappes phréatiques et évite de se déplacer à la déchèterie pour ses déchets verts ! À l'instar de l'humus, le paillis participe aux économies d'eau. Il évite en effet l'évaporation. L'eau est ainsi seulement utilisée par les racines des plantes. Cela limite considérablement les besoins en arrosage ! Un dernier conseil pour économiser l'eau : montez la hauteur de tonte de votre pelouse à au moins 6 cm !



Denis Pépin

#### A noter

■ Afin de fabriquer vous-même votre compost, vous pouvez vous procurer un composteur en bois ou en plastique, au prix de 20 euros, à l'accueil général de la Mairie.

■ Rennes Métropole, la Ville de Rennes et le Centre d'Information sur l'Energie et l'Environnement, organisent **des journées de formation gratuites relatives au compostage et au paillage les 16 et 23 mai et les 6 et 24 juin**, à l'Ecocentre de la Taupinais. Inscriptions préalables une semaine avant la date choisie auprès du numéro vert de Rennes Métropole (0 800 01 14 31).

Sous la bannière d'une enseigne nationale, le magasin Marché Plus défend les intérêts du commerce de proximité. Ses horaires élargis font le bonheur des emplois du temps serrés.

Développement  
économique

## Marché Plus, au cœur de la ville



Amandine Denays, une des six employées de l'enseigne

Connaissez-vous d'autres supérettes qui remplissent le panier et livrent gratuitement les courses au domicile de leurs clients, à partir de 45 €, sur la foi d'un fax ou d'un simple coup de fil ? « C'est un système qui arrange bien ceux qui se déplacent difficilement en raison de leur âge ou de leur horaires de travail. C'est une habitude que nous avons prise avec nos bons clients. C'est le jeu de la proximité », explique Martine Guihard, la gérante du Marché Plus, à la tête de la franchise depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Avec ses 395 m<sup>2</sup> de surface de vente, la boutique bettonnaise est l'une des plus vastes de l'enseigne dans l'agglomération rennaise. Avec ses 6 salariés, elle est aussi le premier employeur du centre commercial du Trégor. Chaque mois, 13 000 visiteurs franchissent ses portes automatiques. « Chez nous, on vient généralement faire ses courses au jour le jour, résume Martine. C'est du dépannage pour l'essentiel. Mais pour bien dépanner, il faut avoir des horaires adaptés ». À ce

titre, Marché Plus est un cas d'école. Ouvert tous les jours de la semaine, le magasin se réveille à 7h30. Le soir, il tire sa devanture à 21h. Tous les dimanches, comme les jours fériés, il joue les prolongations jusqu'à 13h. Les clients passent avant de se rendre au bureau, en rentrant du travail, au retour du marché... Martine ne compte pas ses heures. Cet été, la supérette restera ouverte pendant toutes les vacances.

### L'esprit commerçant

Locomotive commerciale du centre-ville, Marché Plus résiste bien aux têtes de gondoles de la très grande distribution.

« Nos prix ne sont pas beaucoup plus élevés qu'ailleurs, » assure la gérante. « Mais je suis persuadée que l'on dépense davantage en grande surface. Chez nous, on se contente de ce qui est écrit sur la liste des courses. On n'est pas tenté par le superflu ». Avec les commerces voisins, les relations sont cordiales. « Quand mes clients cherchent des piles ou des lacets, je les adresse au cordonnier », relate Martine. Non sans avoir salué ses habitués d'une bise sonore et chaleureuse...

Sa loyauté réglementaire à l'égard de la centrale d'achat du groupe Carrefour ne permet guère à Martine Guihard de nouer des partenariats commerciaux avec les producteurs locaux. En revanche, la supérette accepte volontiers d'aider les activités de plusieurs clubs sportifs de la commune. Une autre façon d'exprimer son souhait d'intégration et d'animation de la vie locale.

O.B.



Martine Guihard, gérante de Marché Plus

Les deux dernières séances du Cabaret du marché ont été musicales. Les deux prochaines seront étonnantes. Ne soyez donc pas surpris d'y découvrir des personnages déroutants....

Culture

## Quand des sorcières et un cirque s'invitent au Cabaret du marché

### Le 10 mai, un spectacle de sorcières...

Depuis 1995, la Compagnie Vent d'Etoiles crée des spectacles singuliers et oniriques. Laisant libre cours à leur imagination, les quatre comédiennes présenteront aux Bettonnais leur spectacle « Gniah ! ». Déguisées en sorcières, elles offriront une critique acidulée et comique de la condition féminine. Après une déambulation au sein du marché, elles viendront vous surprendre au Cabaret à partir de 11h45. Comédie rythmique, corporelle et vocale, ce spectacle s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes : les petits y reconnaîtront les personnages étranges des dessins animés, les plus grands seront séduits par l'humour de ces sorcières et le regard cinglant qu'elles portent sur la société.



### Le 24 mai, un spectacle de cirque...

Le Centre des Arts du Cirque de Rennes sera présent au Cabaret du marché le 24 mai avec son spectacle « Takachoizyr ». À la fois jongleurs, magiciens, monocyclistes et bien d'autres choses encore, les deux compères du Bing Bang Circus vous feront retomber en enfance. Bonne hu-

meur et dynamisme seront donc au rendez-vous dans un spectacle où le public sera tour à tour spectateur et acteur.

Pratique

■ Cabaret du marché,  
les 10 et 24 mai  
10h30 - 12h30 - Entrée libre

### Cap à l'ouest à la médiathèque !

L'association du Festival de l'Ille s'est engagée pour la saison 2008/2009 sur une thématique de proximité : la mer. L'atelier d'art plastique propose, en coopération avec la médiathèque, une exposition sur la mer et les fonds marins du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2009.

Plusieurs types de travaux seront présentés pendant cette période : des aquarelles sur le thème de la vague, des matières tissées sur les fonds marins et des livres réalisés par les enfants fréquentant l'atelier.

L'association espère ainsi créer de nouveaux horizons en montrant que la culture s'organise et se tisse autour de différentes disciplines.

Cette exposition annonce la présentation de travaux d'élèves du 27 mai au 14 juin 2009 à la Galerie Espace-Expo de la Mairie. Le vernissage sera organisé en partenariat avec l'école de musique.

Pratique

■ Du 1<sup>er</sup> au 31 mai, exposition sur les fonds marins à la médiathèque.

Du 27 mai au 14 juin,  
exposition de fin d'année de l'association d'art plastique du Festival de l'Ille



Riche de nombreux ruisseaux et de zones humides telles les prairies et les bois, la commune de Betton, en association avec l'Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton (OECB), vous propose une randonnée de découverte des cours d'eau.

## Environnement

# A la découverte des cours d'eau

Cette randonnée a pour but la découverte d'une autre facette du territoire bettonnais. En effet, **le dimanche 17 mai**, les marcheurs pourront exceptionnellement emprunter des sentiers du domaine privé, ceci avec l'aimable accord des propriétaires des terrains traversés. À noter qu'il est recommandé de prévoir de bonnes chaussures de randonnée. Certains passages peuvent en effet être humides ou accidentés : par endroit, vous pourrez ainsi être amené à enjamber des fossés ou des clôtures.

Ce circuit est le fruit de la collaboration de plusieurs partenaires : la ville de Betton, l'Observatoire de l'environnement du canton de Betton (OECB), les agriculteurs, l'association Chlorophylle, l'association les Chemins de la mémoire et la Fédération française de randonnée pédestre. Certains de leurs membres seront présents et pourront répondre aux questions des marcheurs.

Le départ aura lieu à 14h sur la place de la Mairie. Puis vous vous rendrez en covoiturage au point de départ de l'un des deux circuits. Le premier, d'une longueur de 6 km vous emmènera à la découverte de la Gravelle et du Launay. Le deuxième, long de 8 km, vous conduira le long de la Caleuvre et de l'Illet. Vous ne pourrez faire qu'un circuit ce jour-là. Une seconde journée de randonnée est donc organisée le samedi 26 septembre afin que vous puissiez découvrir l'autre parcours.

Dans la continuité des animations sur l'eau, l'Observatoire de l'Environnement organise des visites gratuites de la station d'épuration située au lieu-dit La Noé-Huet. Celles-ci auront lieu les mercredis 13 mai et 27 mai de 14 h à 16 h30. A noter que du compost sera mis à disposition des personnes qui le souhaitent.



Pratique

■ **Dimanche 17 mai**  
Départ à 14h, place de la Mairie  
Durée approximative : 3 heures  
Prévoir de bonnes chaussures de randonnée, certains passages pouvant être humides.

## Associations

### Conférence-débat sur le mégalithisme armoricain par « Les chemins de la mémoire »

Le mégalithisme arrive en Armorique au début du Néolithique. Pendant cette période se développe sur la bande littorale ou sur les points culminants de l'intérieur, une architecture spécifique au Massif Armoricain.

Ces monuments appelés, cairns, dolmens, allées couvertes, menhirs, ont rythmé la vie des sociétés néolithiques durant 3 000 ans et continuent aujourd'hui de nous interroger...

Le phénomène mégalithique est présent en différents points du monde et à des périodes diverses. Se voulant à l'écart des clichés et des légendes, cette conférence s'appuie sur les dernières données de la recherche archéologique. Pour nous éclairer sur ce sujet, Yannick Lecerf archéologue/chercheur, spécialiste du néolithique, animera cette soirée-débat.

Pratique

■ **Judi 14 mai 20h30**  
Salle polyvalente - Gratuit

### Triathlon 2009 : le CSB recherche des bénévoles

Le Triathlon aura lieu cette année le 12 septembre. Le CSB recherche environ 150 bénévoles. Si vous êtes intéressé(e) et si vous pensez être disponible quelques heures les 11 et/ou 12 septembre prochain, n'hésitez pas à contacter le CSB.

Pratique

■ Jean-Paul Pichoff : 02 99 55 86 55 ou 06 11 22 49 85  
jppichoff@libertysurf.fr  
(préciser vos coordonnées ainsi que vos disponibilités éventuelles).

## Fête de la pêche et de l'eau le samedi 6 juin

Plus de 400 truites seront déversées dans le plan d'eau par l'Ecole de Pêche de l'Union des Pêcheurs. La matinée sera consacrée à un concours de pêche destiné exclusivement aux jeunes de moins de 18 ans. L'inscription est gratuite et à réaliser sur place, à partir de 8h30. Chaque inscrit doit disposer de son matériel de pêche et de ses appâts.

L'après-midi est ouverte à tous (lancer excepté).

Une buvette et une restauration seront assurées sur place.

Pour rappel, l'Ecole de Pêche de Betton est présente chaque mercredi aux abords du plan d'eau ou au bord du canal d'Ille-et-Rance à partir de 14 heures jusqu'au mercredi 24 juin.

**La reprise des cours est prévue le mercredi 2 septembre. Ils auront lieu jusqu'au mercredi 25 novembre.**

## Concert de l'école de musique

Le mardi 12 mai à 20h à la médiathèque



Le style baroque est riche en expressions artistiques tant au niveau architectural, théâtral que pictural et bien sûr musical. C'est à cette période que deux professeurs de l'école de musique ont décidé de rendre honneur lors de ce concert. Cristina Gorgan au clavecin sera accompagnée de Tchié Sato au

traverso. Tous deux redonneront vie à des œuvres de Tellemann, Couperin, Haëndel... Des élèves des classes de flûte et de clavecin se produiront également en interprétant des musiques de Boismortier et Mozart. Des instruments seront exposés dans cette même salle le mardi après-midi ; l'occasion ici d'admirer les heures glorieuses de la facture instrumentale française aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles.

## Finale Excellence régionale Benjamins

Dans le cadre de l'organisation des finales excellences régionales benjamins, le Club de Volley de Betton se mobilise pour accueillir les meilleures équipes du championnat. Ces rencontres auront lieu le dimanche 10 mai au complexe sportif des Omblais, de 9h à 17h. N'hésitez pas à venir encourager les joueurs. Une restauration sera organisée sur place.



Assia El Hannouni, sportive de très haut niveau et déficiente visuelle, est la marraine de l'association H prim' qui gère des établissements médico-sociaux dont le foyer de vie pour déficients visuels André Breton. L'athlète, plusieurs fois championne paralympique, a été l'invitée d'honneur de la résidence André Breton, le 25 avril dernier, date à laquelle le parrainage de la championne a été officialisé.

## Associations



Rencontre entre Assia et les résidents

Assia El Hannouni est une athlète handisport qui a progressivement perdu la vue à partir de 1999. Son handicap ne lui coupe pas l'envie de continuer le sprint. Elle remporte ainsi titre sur titre à partir de 2003. Assia signe des performances hors norme aux Jeux Paralympiques d'été 2004 à Athènes. Elle remporte en effet pas moins de quatre médailles d'or en 100, 200, 400 et 800 mètres !

À Pékin, Assia El Hannouni a été le porte-drapeau de la délégation tricolore. Durant ces jeux, la sprinteuse remporte l'or sur 200 mètres et bat le record du monde de la discipline ! Elle termine seconde du 1500 et du 800 mètres.

### La lutte pour la reconnaissance de l'handisport

Après les Jeux Paralympiques de Pékin, la championne dénonce ouvertement l'absence de membres du gouvernement durant les épreuves handisport : « Nous, personne n'est venu nous voir » déplore l'athlète. Assia participe alors courageusement à de nombreuses émissions télévisées et radiophoniques afin de faire passer son message. Assia soutient ainsi naturellement l'association H prim' qui est historiquement affiliée à l'Association des Aveugles et Handicapés Visuels de Bretagne.

Démonstration d'un logiciel pour malvoyants et de l'utilisation d'un clavier à touches tactiles

## Visite d'une championne hors norme

### Le parrainage du Centre André Breton

Le foyer de vie André Breton, situé rue du Gacet à Betton, a pour mission d'accompagner des personnes déficientes visuelles, avec handicap(s) associé(s), dans les gestes de la vie quotidienne. Le foyer accueille ainsi des personnes qui ne peuvent pas travailler, y compris en milieu protégé. La seconde mission du centre est donc de maintenir les liens sociaux avec l'extérieur et parer à l'isolement. Frédéric Coulon, directeur du foyer de vie, insiste sur cet aspect primordial : « Nous organisons diverses activités comme la musique, l'équitation, le théâtre. Nous avons des partenariats avec la médiathèque de Betton, les Champs Libres avec qui nous avons notamment travaillé sur l'informatique adaptée. Nous souhaitons ainsi maintenir et développer la socialisation et la citoyenneté de nos résidents ». Le centre est géré par une association. L'association Ty an dall laisse place à H prim' qui assurera la gestion du centre. Le plan Handicap Visuel 2008/2011, présenté par le gouvernement le 2 juin dernier, met en lumière un manque criant de structures d'hébergement pour ces personnes pluri ou polyhandicapées. Le projet de construction d'un foyer de vie médicalisé tend à se concrétiser : « Nous avons un projet d'extension et de construction d'un foyer médicalisé. Nous avons énormément de demandes pour ce type d'accueil que nous ne pouvons pas assurer actuellement. Une vingtaine de places seraient ainsi créées. Nous souhaiterions aussi réaliser une unité consacrée aux déficients visuels atteints par la maladie d'Alzheimer ».



Le printemps s'installe, les beaux jours arrivent... Le moment idéal pour se retrouver entre voisins autour d'un apéritif ou d'un pique-nique... L'occasion de revenir sur les initiatives bettonnaises qui participent à renforcer la convivialité et les liens sociaux au sein de notre commune.

## De la convivialité dans les quartiers bettonnais



Marie-Paule Ray et Michel Gallais de l'association de quartier "Les amis de la Levée Sud"

La commune compte plusieurs associations de quartier qui participent au renforcement du lien social. Michel Gallais, président de l'association « Les Amis de la Levée Sud », résume bien l'objectif de ces regroupements informels : « D'abord le principe, c'est de ne pas s'ignorer. Il est, selon moi, primordial que l'on se dise au moins bonjour entre voisins ! Ces fêtes de quartier permettent en effet de mieux se connaître et de réunir des personnes d'horizons différents : « Tous les milieux sociaux se retrouvent, tous les âges aussi ». Son association organise deux rendez-vous annuels : la galette des rois et le traditionnel pique-nique du mois de juin. « L'organisation de ce rendez-vous se fait naturellement et spontanément. L'association offre un petit apéritif et chacun amène son casse-croûte », livre le président de l'association de quartier. Pas de contrainte donc, juste le plaisir de se retrouver...

Bernard Frabot, président de « l'Association Bettonnaise Vert Village » (ABVV), basée à la Haye-Renaud, met en avant le côté pratique de son association. « L'ABVV permet notamment d'échanger sur les travaux d'aménagement envisagés par la Mairie. Nous avons ainsi participé à la réunion publique sur les travaux de réfection du réseau de gaz par exemple. Nous avons été aussi partie prenante lors de la construction de la crèche à la Haye-Renaud ». À titre

d'exemple, l'ABVV, a participé à l'obtention de tarifs plus compétitifs pour des travaux d'enrobé.

L'association de quartier de la Haye-Renaud souhaite d'ailleurs développer des animations dans les prochains mois : « Nous souhaitons nous rapprocher de l'école de la Haye-Renaud, via notamment l'association de parents d'élèves Gavroche ».

Ces bonnes pratiques ne permettent pas seulement de réaliser des économies d'échelle. Elles sont aussi un bon prétexte pour échanger et renforcer la cohésion sociale communale.

Ces initiatives ne peuvent être qu'encouragées dans le contexte actuel et appelées à se développer dans les différents quartiers.

### Pratique

#### Associations de quartiers et contacts :

- L'ABVV (Haye-Renaud) :
- Bernard Frabot au 02 99 55 83 62
- La Ferme de Villeneuve :
- Yves Louet au 02 99 55 72 96
- Les jardins d'Armorique :
- Gérard Balluais au 02 99 55 18 43
- Les Amis de la Levée Sud (Allée Maurice Ravel) :
- Michel Gallais au 02 99 55 02 75

Quatre étudiants en médecine, dont les Bettonnais Lydie Monteiro et Guillaume Perron, ont mené une action de prévention sanitaire à Pire Gourèye au Sénégal en juillet 2008. Ce projet solidaire de santé publique a été soutenu par la Mairie de Betton.

## Jeunes Bettonnais dans le monde



Auréli Prouvost, les deux Bettonnais Lydie Monteiro et Guillaume Perron, aux côtés des principaux acteurs sociaux du quartier

Lydie Monteiro, Guillaume Perron, Auréli Prouvost et Joaquin Prud'homme étudiants en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de médecine, ont décidé de partager leurs savoirs avec les habitants de Pire Gourèye, communauté rurale située au nord-ouest du Sénégal, à 120 km de Dakar. Ce projet avait pour principale ambition d'informer les 20 000 habitants de la communauté rurale sur la transmission du SIDA et du paludisme. « Le club des quatre » s'est rapproché de l'association Bolo Liqueye (« travaillons main dans la main » en langage wolof) pour mener à bien son action. Dans le cadre de ce partenariat, ils ont pris part à diverses activités. Ils ont d'abord visité la maternité de la communauté rurale où des actions de prévention à destination des futures mamans se sont déroulées. « Nous avons pu constater le bon fonctionnement de l'équipement mais il manque cependant du matériel tel qu'un échographe ou une ambulance ». Les étudiants ont aussi participé à des séances de vaccination de jeunes enfants et de consultation au poste de santé du Pire. Ils ont ensuite organisé des réunions de prévention du paludisme et du SIDA.

Lydie met l'accent sur le caractère décontracté de ces rencontres. « En France, on imagine un formateur debout dans une salle, qui parle aux participants assis sur des chaises prenant quelques notes du power point qui passe à l'écran. Au Sénégal, les réunions se déroulaient en extérieur et commençaient par de la musique zouk. Tout le monde dansait ! Puis commençaient les explications sur le thème du jour comme le VIH/SIDA ou le paludisme avant un nouvel entracte avec de la musique et de la danse où nous étions aussi invités. La conférence pouvait alors reprendre par une petite pièce de théâtre jouée par des enfants sur le thème abordé. Autant dire que l'ambiance était alors

## Lydie Monteiro, Guillaume Perron, étudiants solidaires

excellente et que tout le monde semblait content d'être là, sur le même pied d'égalité, bien que nous dansions vraiment moins bien le zouk que les Sénégalais » !

De retour en France, les étudiants expliquent que ce voyage a changé leur vision du monde. « Intervenir dans le cadre de la solidarité internationale permet d'intégrer une réflexion sur la façon dont on peut agir à son niveau pour permettre aux pays du Sud de changer. Les notions de commerce équitable, d'éducation au développement passent alors au premier plan et nous permettent, à nous Européens, d'évoluer dans notre façon de penser, d'agir et de consommer pour que les choses bougent là-bas » assure Lydie.

Aujourd'hui, les quatre étudiants sont toujours en contact avec l'association rennaise Bolo Liqueye qui organise des journées médicales sur Pire. Une fois diplômés, nul doute que les quatre amis y participeront.



Si vous aussi, vous connaissez des Bettonnais partis vivre à l'étranger, dans le cadre d'un projet ou de leurs études, vous pouvez contacter le service communication de la Mairie : [communication@betton.fr](mailto:communication@betton.fr)

### Carnet de Betton

#### Naissances

**Pauline Angé**  
65, avenue d'Armorique  
Le 23 mars 2009

**Hugo Fourmy**  
10 allée du Couesnon  
Le 23 mars 2009

**Valentin Jean**  
8 allée des Cormorans  
Le 3 avril 2009

#### Mariages

**John Patrick Njomouo Ngnia**, étudiant en sport, 5, allée d'Anjou et **Njuibi Ngwa Nforbi**, étudiante en pharmacie, domiciliée à Windsor Mill (E.U.),

2767 Claybrooke Drive  
Le 20 mars 2009

**Patrick Levif**  
Téléconseiller, et **Mélanie Robinet**, assistante administrative, 48, rue du Clos  
Le 21 mars 2009

**Mustapha Laârif**, étudiant et **Sandrine Bernadot**, agent technique de restauration, 5 rue du Mont St Michel  
Le 28 mars 2009

#### Décès

**Jeannine Gicquel** née Gautier  
69 ans, 4, rue des Tilleuls  
Le 14 avril 2009

### L'association ACSE propose ses services

Depuis 16 ans, l'association **ACSE 175** (Association Cantonale Solidarité Emploi) propose son soutien, en mettant une personne à votre disposition, de manière ponctuelle ou régulière, pour différents types de travaux. Si vous êtes un particulier, l'ACSE peut ainsi vous proposer les services d'une personne pour l'entretien de votre intérieur (ménage, repassage...), de votre jardin ou pour des travaux de bricolage. Vous bénéficierez de 50 % de réduction fiscale selon la réglementation en vigueur. L'association peut également venir en aide aux entreprises et associations pour le nettoyage de locaux ou des travaux de manutention par exemple.

■ **Pratique ACSE 175**  
30 avenue d'Armorique  
Contact : 02 99 55 79 80  
ou [acse175@free.fr](mailto:acse175@free.fr)

### Le carrefour des services

Au cœur de la commune, les 3 associations **AEF, ADMR et Relais Services** se sont rassemblées au **34 avenue d'Armorique**. Proposant différents services à la personne tels que le repassage, le jardinage, la garde d'enfants, l'aide aux devoirs, l'assistance informatique, l'aide au maintien à domicile, les repas et les courses ou l'accompagnement des personnes âgées, elles se sont réunies sous l'appellation **Le Carrefour des Services**.

**AEF 175 : 02 99 55 04 73**  
**ADMR : 02 99 55 73 18**  
**Relais service : 02 99 55 82 82**

### Permanences

#### Infos Sociales

##### Assistances Sociales :

Patricia ONILLON, le mardi de 9h à 12h et Yvette THEBAUD le jeudi de 9h à 12h. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé : 02 99 27 76 41

##### Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

Madame LAFON, le mardi de 14h à 16h (sans rendez-vous)

##### Union Féminine Civique et Sociale :

Madame LEBRUN, chaque premier mardi du mois de 14h à 16h, sans rendez-vous. L'UFCS vous informe sur vos droits de consommateurs, vous fournit de la documentation, vous aide dans la résolution de vos litiges. Son intervention s'exerce aussi bien dans les domaines de la vie quotidienne que dans des domaines plus complexes tels qu'Internet, la téléphonie mobile, les services bancaires...

Ces trois permanences se déroulent au Point Accueil Emploi, situé au 28 avenue d'Armorique.

##### Service Relais Assistantes Maternelles de la Caisse d'Allocations Familiales :

Madame Le Boulc'h-Duault, animatrice CAF, vous donne des informations sur les modes de garde des tout-petits. Permanences le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h au **C.D.A.S. de la Couronne Rennes Nord-Ouest**, 4 boulevard Dumaine de la Jossierie, 3 5740 Pacé. Tél : 02 99 27 76 41

##### Réunion d'information pour les parents :

3<sup>ème</sup> mardi à 14 h et 4<sup>ème</sup> mardi à 18h30 au **C.D.A.S de Pacé**, boulevard Dumaine de la Jossierie.

##### Réunions d'informations pour les futurs parents

Vous attendez un enfant. A cette occasion, vous vous posez certainement des questions sur votre santé, vos droits et les démarches à effectuer... Ces rencontres sont animées par une sage-femme, des représentants de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Elles auront lieu le mardi 19 mai 2009 à 18h, le mardi 9 juin 2009 à 14h30 et le mardi 23 juin 2009 à 18h à la **CPAM, Cours des Alliés à Rennes**. Renseignements et inscription : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) ou par mail : [etapes.sante@cpam-rennes.cnamts.fr](mailto:etapes.sante@cpam-rennes.cnamts.fr)

##### Impôts sur le revenu 2008

Les services fiscaux assureront une permanence le **lundi 11 mai et le jeudi 28 mai 2009** de 9h à 12h et de 14h à 17h à la Mairie. Ils délivreront toutes les informations et les conseils utiles pour remplir sa déclaration de revenus 2008.

### En cas d'urgence

**Police municipale :**  
06 77 09 23 03

**Permanence adjoint le week-end :**  
06 07 80 90 02

**Gendarmerie :**  
63, avenue d'Armorique,  
02 99 55 85 38 ou 17

**Pompiers :** 18 ou 112

**Pharmaciens :**  
Pour connaître la pharmacie de garde, dorénavant, composez le numéro unique : **32 37**

**Médecins :**  
Pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composer désormais le **15**.

**Infirmiers :**  
M. Aleno et M<sup>me</sup> Landemaine :  
02 99 55 87 48  
M<sup>me</sup> Beda, M<sup>lle</sup> Henninot,  
M<sup>me</sup> Danlos et M<sup>me</sup> Rocher :  
02 99 55 90 88  
M. Prunier et M. Simon :  
02 99 55 70 06

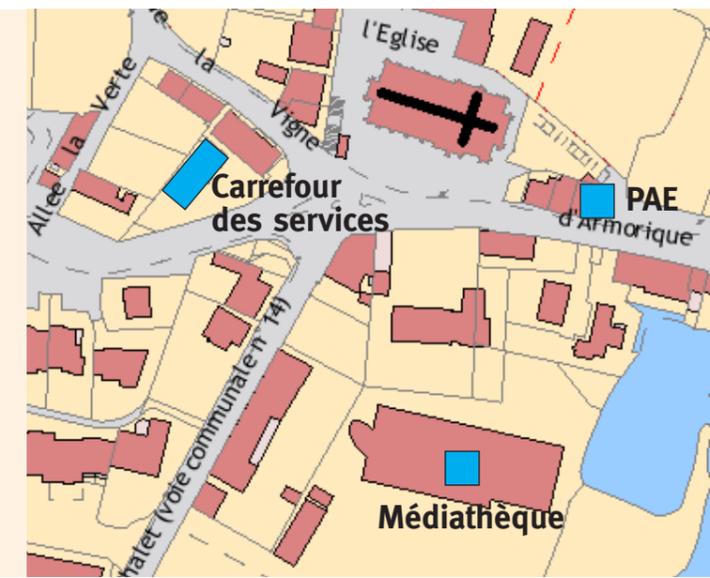
**Ambulances :**  
Christian, Betton : 08 10 12 12 18  
06 80 33 89 46,  
Melesse : 02 99 66 16 80

**Transport de malade assis :**  
Taxi Christian : 08 10 12 12 18  
06 80 33 89 46  
Taxi Laferté : 02 99 55 71 71  
06 77 13 44 74

**Conciergerie :**  
Mairie : 06 07 80 90 04  
Omblais : 06 80 08 47 32

#### Conciliateur de justice Permanences

les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous.  
**Renseignements à l'accueil général de la Mairie au 02 99 55 81 01**





1 et 2) 200 personnes sont venues découvrir l'histoire du canal et le fonctionnement d'une écluse, le 5 avril



3) Le 21 avril, les chameaux s'étaient installés place de la Cale pour un spectacle de cirque  
4) Démonstration de figures en skate le 18 avril



## Triskel

www.cine35.com - Répondeur : 02 99 55 06 55

**Erreur de la banque en votre faveur**  
Jeudi 7 mai à 20h30  
Vendredi 8 mai à 20h30  
Samedi 9 mai à 21h  
Dimanche 10 mai à 18h

**La véritable histoire du chat botté**  
Vendredi 8 mai à 17h  
Samedi 9 mai à 18h

**Harvey Milk**  
Jeudi 14 mai à 20h30  
Samedi 16 mai à 21h

**Incognito**  
Vendredi 15 mai à 20h30  
Samedi 16 mai à 18h  
Dimanche 17 mai à 18h

**Cheri**  
Jeudi 21 mai à 20h30  
Dimanche 24 mai à 18h

**OSS 117 Rio ne répond plus**  
Vendredi 22 mai à 20h30  
Samedi 23 mai à 18h et 21h

**Coco avant Chanel**  
Jeudi 28 mai à 20h30  
Samedi 30 mai à 21h

**Romaine par moins 30**  
Vendredi 29 mai à 20h30  
Samedi 30 mai à 18h  
Dimanche 31 mai à 18h

# Agenda culturel et de loisirs

Mercredi **6** mai  
« **Racontines** », médiathèque

Dimanche **10** mai  
**Cabaret du marché**, place de la Cale

Mardi **12** mai  
**Concert de l'école de musique**, médiathèque

Jeudi **14** mai  
**Conférence les Chemins de la mémoire**, Salle Polyvalente

Samedi **16** mai  
**Randonnée cours d'eau Gala DAGYBE**, Salle des Fêtes

Dimanche **17** mai  
**Braderie**, Salle des Fêtes et Centre Commercial du Trégor

Mardi **19** mai  
**Pétanque**, place de la Cale

Samedi **23** mai  
**Pétanque**, place de la Cale

Dimanche **24** mai  
**Cabaret du marché**, place de la Cale

Du **25** mai au **14** juin  
**Exposition, « Festival de l'Ille »**, Galerie Espace-Expo

Dimanche **31** mai  
**Loto**, Salle des Fêtes

Mercredi **3** juin  
« **Racontines** », médiathèque  
**Prix ados**, médiathèque

Dimanche **7** juin  
**Cabaret du marché**, place de la Cale

